

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
ARRONDISSEMENT METZ  
*CANTON DU PAYS MESSIN*

SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN  
16 A rue du 10 Juin  
57640 CHARLY-ORADOUR

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL**

**Du 26 JANVIER 2026  
A 18H00  
En Mairie de Charly-Oradour**

**Sous la présidence de Delphine BERGER**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six janvier à dix-huit heures, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte des Ruisseaux du Haut-Chemin s'est réuni en son siège, Mairie de Charly-Oradour, après convocation légale en date du 14 janvier 2026, sous la présidence de Madame Delphine BERGER, Présidente.

**Présents :**

**Titulaires :** BERGER Delphine, Présidente, HUBERTY René, Vice-Président, GAUDÉ Hervé, PIERRON Florent, TURCK Gilbert, EHLINGER Laurent, HENNEQUIN François, SCHRECKLINGER Didier, MARQUES Maria.

**Suppléants en situation délibérante :** ECKENFELDER René, FREY Nicolas, GAILLOT Cyril, COTTEL Mathrieu

**Suppléants en situation non délibérante :** /

**Pouvoirs :** /

**Absents excusés :** BALLARINI Jean-Louis, Vice-Président.

**Invités présents :** Philippe WAGNER, Vice-Président de la CC Rives de Moselle, Laura GIACOMIN, technicienne de rivières du syndicat.

**Invités excusés :** Julien FREYBURGER, Président de CC Rives de Moselle.

Le Conseil Syndical désigne Monsieur René HUBERTY comme secrétaire de séance.

Madame la Présidente salue les membres du Conseil.

Le quorum étant atteint, la séance commence.

Date de convocation : 14/01/2026

Date d'affichage : 14/01/2026

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 13
- présents : 13
- votants : 13

**ORDRE DU JOUR :**

1. **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 15/09/2025**
2. **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**
3. **ADHESION DU SYNDICAT AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**
4. **DIVERS**

## 1. POINT 1 : DELIBERATION D\_2026\_1\_1 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 15/09/2025

Madame la Présidente rappelle l'envoi du projet du procès-verbal du 15/09/2025 aux Conseillers Syndicaux le 25/09/2026.

Aucune remarque n'ayant été formulée quant à ce procès-verbal, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité ce procès-verbal du 15/09/2025.

POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

## 2. POINT 2 : DELIBERATION D\_2026\_1\_2 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le débat d'orientation budgétaire est présenté ce lundi 26 janvier 2026. Le vote du budget aura lieu lors du prochain conseil courant mars 2026.

### 1. Bilan 2025

#### 1.1. Principales réalisations 2025

##### • Rivières :

- Réalisation des travaux de restauration sur le ruisseau de Malroy à Vany,
- Suite de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'élaboration d'un programme de travaux pluriannuel de restauration et de gestion des bassins versants des ruisseaux du Haut-Chemin,
- Poursuite du suivi hydrologique des cours d'eau et établissement d'une liste d'indicateurs biologiques pour suivre l'impact des travaux qui seront réalisés.

##### • Animation et volet administratif :

- Publication de divers documents de communication : mise à jour régulière du site internet [www.lesruisseauxduhautchemin.fr](http://www.lesruisseauxduhautchemin.fr), réalisation d'une nouvelle feuille d'information, rédaction du rapport d'activité...
- Dépôt et suivi des demandes d'aide auprès des différents financeurs,
- Renseignement des usagers et traitement des demandes et réclamations en lien avec la GEMAPI,
- Réalisation d'entretiens individuels avec les agriculteurs exploitants sur le territoire du Syndicat pour leur présenter le programme de travaux envisagé concernant leur parcellaire.

#### 1.2. Bilan financier

La prestation confiée à la société BEPG relative à la définition du programme de renaturation et de gestion des bassins versants des ruisseaux du Haut-Chemin démarrée le 12 juillet 2024, s'est poursuivie en 2025 avec le rendu du diagnostic, la présentation du programme (phase AVP), le démarrage du stade PRO et la définition des besoins en études complémentaires. Un paiement de 46 715,83 € a eu lieu sur 2025 (pour une dépense prévue de 119 843,96 €). Le reste à réaliser (73 128,13 €) sera à reporter au budget 2026.

La société SAS BERTRAND est intervenue sur le ruisseau de Malroy à Vany. Un paiement de 29 771,52 € a été fait sur 2025 pour la réalisation de cette prestation. Ces travaux s'inscrivent dans le chapitre dédié aux opérations vitrines pour lesquelles le budget prévisionnel était établi à 286 204,32 €. Cette opération sera reportée sur le budget 2026 avec un reste à réaliser revu à la baisse.

En 2025, l'acquisition d'un nouveau véhicule de type Berlingo a été réalisée (20 855,92 €), en remplacement du véhicule précédemment loué, dont le contrat de location est arrivé à échéance en février 2025. Cette opération permet d'optimiser les dépenses de fonctionnement.

Sur ces bases, le bilan financier 2025 devrait être le suivant :

	Montant	Recette	Reste à charge
<b>Salaires techniciens (+ charges) + frais secrétaire</b>	53 050 €	41 275 € (subvention) 2 460 € (participation Billeron)	9 315 €
<b>Indemnités élus</b>	11 500 €	-	11 500 €
<b>Charges de fonctionnement</b>	15 500 €	-	15 500 €
<b>Investissement</b>	97 400 €	44 500 € (subvention)	52 900 €
<b>TOTAL</b>	<b>177 450 €</b>	<b>88 235 €</b>	<b>89 215 €</b>

Les cotisations des EPCI s'élevant à 200 000€ en 2025, l'excédent dégagé serait d'environ 110 785 €.

Le montant de l'excédent de résultat de fonctionnement à reporter devrait s'élever à 52 773,59 €.

Le budget 2025 global est réalisé à 35% en dépenses et 51% en recettes pour le fonctionnement. C'est l'absence de paiement concernant les opérations vitrines et le non-paiement de la totalité de la prestation à BEPG en 2025 qui décalent les investissements.

## 2. Projection 2026

### 2.1 Programmation technique

#### • Rivières :

- Finalisation de l'étude de définition du programme pluriannuel de restauration et de gestion de l'ensemble des bassins versants du territoire du syndicat (finalisation phase PRO, rédaction des documents administratifs, obtention accords des riverains...), réalisation d'un état initial de l'état écologique avant travaux et lancement possible des premiers travaux sur les ruisseaux de la Ravèrte et de la Bévoite fin 2026,

- Actions sur les zones humides : identification et hiérarchisation des zones humides à enjeux sur le territoire du syndicat, mise en œuvre d'actions pilotes de restauration et/ou maintien, sensibilisation des exploitants agricoles et mise à l'étude d'un PSE ZH,

- Réalisation de travaux sur d'autres sites vitrines.

#### • Sensibilisation, animation :

- Poursuite de publication de divers documents de communication (lettre d'information, FAQ, règlement d'intervention du syndicat...),

- Présentation du rendu de l'étude BEPG (réunions collectives + rencontres individuelles avec les exploitants agricoles),

- Recherche de l'accord des propriétaires riverains des cours d'eau,

...

### 2.2 Orientations pour le budget 2026

#### • Dépenses de fonctionnement

Le syndicat emploie 1 agent à temps plein (dont 20% sont dédiés à la mise en place d'actions sur le territoire du Syndicat du Billeron) : technicienne rivière, emploi financé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse à hauteur de 70% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 (et non plus 80%).

Le syndicat emploie également 1 agent 2h par semaine pour le secrétariat et la comptabilité.

#### • Dépenses d'investissement

Les dépenses principales pour les travaux et études seront les suivantes :

- Prestation de maîtrise d'œuvre de niveau conception dédié à la réalisation des travaux d'aménagement des ruisseaux du Haut-Chemin + AMO MATEC : RAR 73 128,13 € TTC
- Prestation d'un bureau d'études pour la réalisation d'un état 0 de certains indicateurs biologiques (3000 €)
- Réalisation d'études complémentaires : études topographiques et simulations hydrauliques (51 500 €)
- Réalisation des travaux d'aménagement des ruisseaux du Haut-Chemin (nouvelle opération) : 336 250 €
- Travaux de démonstration (sites vitrines) RAR 256 432,80 € - revu à 50 000 €
- Actions sur les zones humides (nouvelle opération) 30 000 €

• Recettes de fonctionnement

Les recettes seront constituées :

- De la participation des 3 EPCI : 200 000 €
- Des subventions de l'agence de l'eau Rhin-Meuse
- Des subventions de la Région Grand Est
- De l'excédent présent à la fin de l'année 2025

La participation des membres attendue pour 2026 est la suivante :

	Participations financières 2026		Participations 2025
Communauté de communes Haut-Chemin Pays de Pange	30,63 %	61 260 €	61 260 €
Eurométropole de Metz	16,51 %	33 020 €	33 020 €
Communauté de communes Rives de Moselle	52,86 %	105 720 €	105 720 €

POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

**3. POINT 3 : DELIBERATION D\_2026\_1\_3 : ADHESION DU SYNDICAT AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

Le CNAS est un organisme d'action sociale qui permet au personnel des collectivités de pouvoir bénéficier de diverses prestations sociales et de loisirs : chèques vacances, participations aux centres de loisirs, primes naissances, chèques réduction....

Par délibération du 15 juin 2022, le Conseil Syndical a autorisé l'adhésion du syndicat au CNAS pour le technicien de rivière avec prise d'effet au 1er janvier 2022 et a désigné Monsieur Simon RAJECKI comme pour agent délégué et correspondant du CNAS.

Le personnel a changé, il est nécessaire de reprendre une délibération pour permettre à la nouvelle technicienne de rivière de bénéficier du CNAS.

Le montant de cotisation (qui s'élevait à 222€ en 2025) est pris en charge en totalité par le syndicat.

Il est demandé au Conseil syndical de désigner Madame Laura GIACOMIN, membre du personnel, en qualité de délégué agent pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS et comme correspondante entre le CNAS et le syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, désigne Laure GIACOMIN, technicienne de rivières, déléguée agent et correspondante du CNAS pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS et comme correspondante entre le CNAS et le syndicat.

POUR : 13      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

**4. POINT 3 : DIVERS**

(Extrait de la présentation de Laura Giacomini)

**Programme pluriannuel de restauration et gestion du bassin versant des ruisseaux du Haut-Chemin : Planning prévisionnel**

- Priorisation des actions, définition du programme d'actions
- Acquisition des données complémentaires
- Réalisation du PRO
- Dossier réglementaire (DLE) et déclaration d'intérêt général (DIG)
- Début des travaux : fin 2026 – début 2027

Appel d'offres en cours pour **les données topographiques** (date limite de candidature fixée au 27/01)

**Modélisation hydraulique : incidence des aménagements sur les inondations**

– opération de renaturation à Vany en février – avril 2026

- 10 rencontres réalisées sur site, 8 autres agriculteurs et propriétaires contactés
- Certaines opérations difficiles à faire accepter : renaturation et diversification du cours d'eau
- Opérations avec le plus d'accords : traitement de végétation, plantations
- Réunions publiques d'informations prévues fin 2026 pour présenter le projet : contenu des travaux, consistance, plannings d'intervention à l'appui d'exemples concrets

Intervention de Monsieur Didier SCHRECKLINGER :

- *Quid des haies ? : quand elles vont commencer à prendre de l'ampleur, à commencer à gêner pour l'exploitation agricole des terrains, qui va prendre en charge l'entretien ? Cette charge financière devrait être prise par les propriétaires.*

Réponse :

*Les agriculteurs contactés ont accepté de prendre en charge l'entretien des haies.*

*Laura effectue des entretiens avec les riverains et les agriculteurs pour afin de définir les endroits les plus judicieux pour planter les haies.*

Intervention de Monsieur Gilbert TURCK, Maire de Chailly-lès-Ennery :

*Monsieur Gilbert TURCK remercie Laura pour son travail de terrain accompli sur sa commune, en particulier les conseils pour l'entretien des berges.*

**Mise à jour de l'état des lieux des eaux superficielles (réalisation 2025 AERM) :**

- Objectif de la directive cadre sur l'eau : **atteindre le bon état écologique des eaux d'ici 2027**
- Etat actuel du ruisseau de la Bévotte et du ruisseau de Malroy

	Etat chimique	Etat biologique	Polluants spécifiques de l'état écologique	Etat écologique
<b>Bévotte</b>	Pas en bon état	Mauvais état	Moyen	Mauvais état
<b>Ruisseau de Malroy</b>	Pas en bon état	Bon état	Moyen	Moyen ( niveau de confiance faible)

(Paramètres déclassants : Hydrocarbures (Benzo(a)pyrène, Fluoranthène...)

Pas d'information sur l'état écologique du ruisseau d'Argancy et le Raverte.

**Comparaison avec l'état des lieux réalisé en 2019 :**

- Ruisseau de la Bévette : pas d'évolution (même état chimique, biologique et écologique)
- Ruisseau de Malroy :
  - Amélioration de l'état biologique et écologique
  - Pas d'évolution pour l'état chimique et les polluants

	Etat chimique	Etat biologique	Polluants spécifiques de l'état écologique	Etat écologique
2019	Pas en bon état	Médiocre	Moyen	Médiocre
2025	Pas en bon état	Bon état	Moyen	Moyen (niveau de confiance faible)

Moins de données disponibles en 2025 qu'en 2019 pour la station de surveillance sur le ruisseau de Malroy :  
Etat biologique en 2025 à relativiser.

La séance est levée à 19h00

Le procès-verbal est approuvé par le Conseil Syndical le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,  
René HUBERTY



La Présidente,  
Delphine BERGER

